



## La Maison de la forêt accessible à tous

**AMÉNAGEMENT** Inaugurée en juin 2013, la Maison de la forêt permet aux visiteurs de partir à la découverte des animaux sauvages (vivants ou naturalisés) et des essences végétales présents sur les 306 ha de forêt de l'Arche de la Nature. Les 180 m<sup>2</sup> d'exposition, redessinant un chemin forestier, bénéficient, depuis l'an passé, du label Tourisme et handicap. *"La Maison de la forêt est en effet accessible aux personnes à mobilité réduite, aux personnes souffrant d'un handicap cognitif, sourdes et malentendantes, aveugles et malvoyantes"*, rappelait Sophie Moisy, conseillère municipale déléguée au Handicap, à l'occasion d'une présentation, en juillet dernier, de la structure à plusieurs associations membres de la commission intercommunale d'accessibilité. La prise en compte de ces quatre types de handicap avait été pensée dès la conception de l'équipement. ■